

À propos du Suivi du martinet dans les Maritimes

Suivi du martinet dans les Maritimes fournit aux scientifiques citoyens et aux propriétaires terriens une méthode uniformisée et des outils en vue de l'identification et de la surveillance des martinets ramoneurs dans leurs dortoirs et dans leurs lieux de nidification. De plus, il sert de base de données centralisée permettant de stocker et d'échanger les renseignements sur les dortoirs et les lieux de nidification nouveaux et existants. Ces renseignements servent à sensibiliser les propriétaires de cheminées et les collectivités et à favoriser la protection à long terme de ces lieux cruciaux pour les martinets ramoneurs.

Le Suivi des martinets ramoneurs est réalisé dans les dortoirs à l'échelle du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Les bénévoles dénombrent les martinets pénétrant dans leurs dortoirs au crépuscule durant les périodes de migration et de reproduction de l'espèce (entre mai et septembre).

Pour plus de renseignements ou pour participer au Suivi, veuillez communiquer avec nous!

Erin Brethauer, Asheville Citizen-Times

Partenaires du projet:



Kespukwit's SAR Program

Pictou Co. Naturalists Club

Appui financier:

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



TD Friends of the Environment Foundation

Graham and Susan Smith

NBWTF



FFFNB

Suivi du martinet dans les Maritimes

Oiseaux Canada

17 ruelle Waterfowl

Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1G6

marswifts@oiseauxcanada.org (506) 364-5196

www.oiseauxcanada.org/etudier-les-oiseaux/le-suivi-du-martinet/



OISEAUX CANADA
Votre voix pour les oiseaux

Suivi du martinet dans les Maritimes

Comment être l'hôte parfait des Martinets ramoneurs



Bruce DiLabio

Le **martinet ramoneur** (*Chætura pelagica*) est un petit oiseau très rapide qui peut dévorer des milliers d'insectes par jour, contribuant ainsi à réguler les populations de moustiques, de mouches piqueuses et d'autres insectes. On le confond souvent avec d'autres espèces qui fréquentent nos jardins, comme les hirondelles et les étourneaux. Toutefois, contrairement à ces oiseaux, le martinet est très court sur pattes. Il ne peut donc pas se percher ou marcher. On l'observe donc presque uniquement en vol.



Hirondelle bicolor



Étourneau sansonnet

Il compte fortement sur les cheminées pour s'abriter durant la migration. En mai et juin, des centaines de martinets se reposent dans des cheminées communes. Toutefois, pour la période de reproduction de juin à août, des adultes délaissent le dortoir pour nicher. Par le passé, le martinet ramoneur nichait dans de grands arbres creux. Aujourd'hui, il choisit plutôt une cheminée, ou un autre endroit sombre et protégé des regards, comme une grange, un silo ou même un puits abandonné. Contrairement aux dortoirs, les sites de nidifications ne sont occupés que par un seul couple, qui fixe son minuscule nid (10 cm de largeur) aux parois verticales à l'aide de sa salive adhésive.

Vu les progrès technologiques, de nombreux propriétaires apportent des améliorations aux cheminées de briques et de pierres existantes ou les démolissent. Les nouvelles cheminées sont plus étroites, doublées d'une gaine de métal et munies d'un pare-étincelles ou d'un grillage. Ces modifications rendent un nombre croissant de cheminées inadaptées au repos et à la reproduction des martinets ramoneurs. Il existe cependant bon nombre de mesures simples que nous pouvons prendre pour entretenir adéquatement nos cheminées qui seront avantageuses tant pour nos domiciles que pour les martinets ramoneurs.

Dissipons les idées fausses courantes



Risque d'incendie? Les martinets ramoneurs ne construisent qu'un seul nid minuscule par cheminée. Puisque le nid ne bouche pas la cheminée et se détache souvent de la paroi durant l'hiver, il ne crée aucun risque d'incendie.

Risque pour la santé? Un seul couple niche dans une cheminée. Il ne crée aucun risque pour la santé des propriétaires et ne laisse pas de résidus importants dans la cheminée.



Bruit? Les martinets ramoneurs ont habituellement quatre ou cinq oisillons par année. Vous entendrez effectivement certains bruits des petits lorsqu'ils mendient de la nourriture, mais cette période dure moins de deux semaines.

Comment déterminer si des martinets ramoneurs occupent votre cheminée

- Vérifiez les débris de ramonage après septembre pour y repérer des plumes, des nids, ou des fragments d'œufs.
- Des sifflements, des jacassements ou des bruits secs et brefs peuvent indiquer que des martinets y nichent.
- Vérifiez si des oiseaux entrent dans votre cheminée et en sortent.



Je crois que des martinets ramoneurs sont installés dans ma cheminée. Que dois-je faire?

- Évitez de vous servir de votre foyer ou de faire fonctionner votre chaudière du début de mai à septembre.
- Gardez le registre fermé pour empêcher les martinets de s'introduire dans votre salon. Bourrez le dessous du registre d'un matériau isolant pour atténuer le bruit des oisillons jusqu'à ce qu'ils aient appris à voler et se nourrissent par eux-mêmes. Toutefois, n'oubliez pas de retirer le matériau isolant et d'ouvrir le registre avant de faire un feu!
- Envisagez de surveiller votre cheminée dans le cadre du Suivi des martinets dans les Maritimes d'Oiseaux Canada!
- **N'oubliez pas que les martinets ramoneurs (adultes, oisillons, nids et œufs) sont protégés en vertu de la réglementation fédérale et provinciale et qu'il est par conséquent interdit de les déranger, de les tuer ou de les capturer.**

Conseils pour être l'hôte parfait des martinets ramoneurs

- Ramenez votre cheminée chaque année, mais évitez de le faire pendant la saison de reproduction (de mai à septembre)!
- Empêchez les rats laveurs et les écureuils d'entrer dans la cheminée en installant une bande de métal de 60 cm de hauteur à l'extérieur, à la base de celle-ci.
- Installez un petit « toit » au-dessus de l'ouverture de la cheminée en y laissant un dégagement suffisant (30 cm environ) pour permettre aux martinets d'y entrer tout en empêchant la pluie d'y pénétrer.
- Le martinet a besoin de brindilles pour construire son nid. N'oubliez donc pas de laisser quelques branches mortes lorsque vous élaguez vos arbres.
- Si vous remplacez votre chaudière à air chaud ou votre chauffe-eau par un appareil au gaz, examinez les possibilités de remplacement de la gaine de métal.
- Si votre cheminée est déjà munie d'une gaine de métal, obstruez l'ouverture afin d'empêcher les martinets d'y entrer.